

Rapport n°6 Rapporteur:

## Cession d'une parcelle de terrain sise – commune de Cabrières-d'Aigues

La parcelle sise commune de Cabrières-d'Aigues - montée du château - cadastrée AE 152 d'une superficie de 31 m², est propriété du Syndicat d'électrification Vauclusien de par le transfert de l'actif du SIE de Pertuis-Cadenet intervenu lors de la création du Syndicat.

Cette parcelle est classée en zone UA, de mauvaise planimétrie elle est attenante à une ancienne maison restaurée et dispose d'un socle maçonné qui servait autrefois de dalle support à un transformateur, aujourd'hui déplacé.

Monsieur FELICIAN Axel, domicilié: 1, montée du château à Cabrières-d'Aigues a fait connaître son intérêt pour acheter cette parcelle.

Ce terrain n'ayant plus aucune utilité pour le Syndicat, il vous est proposé de le déclasser du domaine public du Syndicat et de le céder à Monsieur FELICIAN au prix des domaines, qui consultés le 25/10/2017 ont évalué ce bien à 4 650€.

Il vous est donc proposé de déclasser cette parcelle du domaine public du Syndicat et de la céder à Monsieur FELICIAN Axel, domicilié : 1, montée du château à Cabrières-d'Aigues, au prix de 4 650€;

- l'ensemble des frais inhérents à cette cession seront à la charge de l'acquéreur.